

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

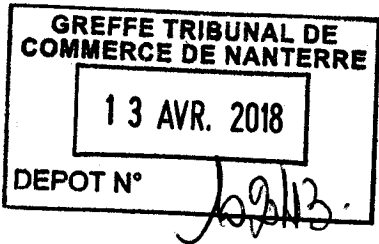
Numéro de gestion : 1994 B 04963

Numéro SIREN : 398 540 740

Nom ou dénomination : PIERRE ETOILE

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2018 sous le numéro de dépôt 10243

PIERRE ETOILE



seregec

*copie certifiée
conforme
à l'original*

SOMMAIRE

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

<u>I - TABLEAUX DE SYNTHÈSE</u>	page 07
BILAN D'INVENTAIRE ARRÊTÉ AU 31/07/17	page 08
COMPTE DE RÉSULTAT DU 01/08/16 AU 31/07/17	page 11
DÉTAIL DES CHARGES DE PERSONNEL	page 12
DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION	page 13
DÉTAIL DU RÉSULTAT FINANCIER	page 14
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL	page 15
 <u>II - ANNEXES</u>	 page 17
PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	page 18
DÉTAIL DE CERTAINS COMPTES DE BILAN	page 19
DÉTAIL DES EMPRUNTS ET DETTES	page 20
DÉTAIL DES EMPRUNTS ET DETTES DIVERS	page 21
DÉTAIL DES CHARGES A PAYER	page 22
DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	page 23
DÉTAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	page 24
DÉTAIL DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	page 25
DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS	

DOCUMENTS FISCAUX

BILAN DE PIERRE ETOILE
ARRÊTÉ AU 31/07/17

ACTIF				
	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENT PROVISIONS	NET	NET
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissements				
Frais de recherche				
Concessions, brevets	11303,00	11303,00		
Fonds commercial				
Autres immobilisations				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2000,00		2000,00	2000,00
Constructions	10000,00	1395,89	8604,11	9104,11
Installation technique, matériel et outillage				
Autres immobilisations	53507,13	18978,13	34529,00	21884,42
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	8370095,04		8370095,04	4950795,34
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations	13894,00		13894,00	13894,00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	8460799,17	31677,02	8429122,15	4997677,87
STOCKS				
Matière et approvisionnements				
En cours de biens				
En cours de services				
Produits intermédiaire et finis				
Marchandises				
CRÉANCES				
Avances et acomptes	8875,00		8875,00	8165,42
Clients et comptes rattachés	29916,00		29916,00	320193,87
Autres créances	257024,28		257024,28	210438,61
Capital appelé non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2265579,78		2265579,78	3192337,30
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	2561395,06		2561395,06	3731135,20
Charges constatées d'avance	354148,25		354148,25	108190,50
Charges à répartir				
Écarts de conversion actif				
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISAT'	354148,25		354148,25	108190,50
TOTAL GÉNÉRAL	11376342,48	31677,02	11344665,46	8837003,57

CONCEPTION VERMOREL

PASSIF		
	EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	200000,00	200000,00
Prime d'émission		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	20000,00	20000,00
Réserve statutaire		
Réserve réglementée		
Autres réserves	7660988,80	6067011,83
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	828570,82	1593976,97
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Amortissements dérogatoires		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	8709559,62	7880988,80
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes	1959889,21	
Emprunts et dettes divers	3540,00	
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes rattachés	109893,77	233953,34
Dettes fiscales	426634,00	619530,22
Dettes sociales	123045,72	100926,09
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	12103,14	1605,12
TOTAL DES DETTES	2635105,84	956014,77
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Écarts de conversion du passif		
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION		
TOTAL GÉNÉRAL	11344665,46	8837003,57

COMPTE DE RÉSULTAT							
DU 01/08/16 AU 31/07/17							
	EXERCICE N		%	EXERCICE N-1	%	VARIATION	%
Prestations de services	3017509,35			1091108,81		1926400,54	176,6
Travaux sous traités	-400582,19			-569455,04		168872,85	-29,7
PRODUCTION H.T		2616927,16	100,0	521653,77	100,0	2095273,39	NS
Achats	-38392,03			-148717,49		110325,46	-74,2
ACHATS CONSOMMÉS		-38392,03	-1,5	-148717,49	-28,5	110325,46	-74,2
MARGE SUR ACHATS		2578535,13	98,5	372936,28	71,5	2205598,85	NS
Charges de personnel		-1169536,52	-44,7	-986831,80	-189,2	-182704,72	18,5
Charges d'exploitation		-733257,75	-28,0	-649854,87	-124,6	-83402,88	12,8
Dotation aux amortissements		-9757,32	-0,4	-9201,00	-1,8	-556,32	6,0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		665983,54	25,4	-1272951,39	NS	1938934,93	-152,3
Résultat financier		536182,90	20,5	3451342,58	NS	-2915159,68	-84,5
RÉSULTAT COURANT		1202166,44	45,9	2178391,19	NS	-976224,75	NS
Résultat exceptionnel		-2841,62	-0,1	180226,78	34,5	-183068,40	-101,6
Impôt sur les sociétés		-370754,00	-14,2	-764641,00	-146,6	393887,00	-51,5
RÉSULTAT NET COMPTABLE		828570,82	31,7	1593976,97	NS	-765406,15	-48,0

COMPTES SERESEC

DÉTAIL DES CHARGES DE PERSONNEL				
DU 01/08/16 AU 31/07/17				
	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION	%
Salaires et congés payés	774957,79	670889,88	104067,91	15,5
Charges patronales	395436,40	316786,83	78649,57	24,8
<u>COÛT BRUT DES SALARIÉS</u>	1170394,19	987676,71	182717,48	18,5
Transfert de charges	-857,67	-844,91	-12,76	1,5
<u>COÛT NET DES SALARIÉS</u>	1169536,52	986831,80	182704,72	18,5
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	1169536,52	986831,80	182704,72	18,5

000017710X 8212010

DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION				
DU 01/08/16 AU 31/07/17				
	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION	%
Electricité et gaz		2737,16	-2737,16	-100,0
Matériel, équipements et travaux	10351,70	9203,71	1147,99	12,5
Fournitures administratives	11297,30	14016,09	-2718,79	-19,4
FOURNITURES DIVERSES	21649,00	25956,96	-4307,96	-16,6
Locations immobilières	183048,50	167510,43	15538,07	9,3
Locations diverses	20237,20	40989,65	-20752,45	-50,6
Charges locatives de copropriété	45,36	23018,28	-22972,92	-99,8
Entretiens et réparations des constructions	1332,95	3687,60	-2354,65	-63,9
Entretiens et réparations du matériel	1575,00	19276,99	-17701,99	-91,8
Entretiens et réparations divers	15961,38	27368,21	-11406,83	-41,7
Primes d'assurance	34568,22	36383,78	-1815,56	-5,0
Documentation et séminaires	34397,34	7593,46	26803,88	NS
Personnel intérimaire	37551,11	12396,91	25154,20	NS
Honoraires comptables	17391,05	18490,03	-1098,98	-5,9
Honoraires divers et commissions	88452,00	36859,84	51592,16	140,0
Actes et contentieux	152,69	1918,46	-1765,77	-92,0
Commissions d'affacturage	44082,50		44082,50	
Publicité	56540,46	52329,13	4211,33	8,0
Pourboires et dons	11000,00		11000,00	
Cadeaux	13548,72	12752,31	796,41	6,2
Cotisations	8816,00	7549,00	1267,00	16,8
Transport sur achats	3167,80	4131,30	-963,50	-23,3
Déplacements	68615,36	60974,21	7641,15	12,5
Missions et réceptions	268,00	38656,77	-38388,77	-99,3
Téléphone	9844,15	12026,13	-2181,98	-18,1
Affranchissements	8029,43	9807,13	-1777,70	-18,1
Services bancaires et assimilés	15946,39	7031,36	8915,03	126,8
Autres services extérieurs	10604,01	3053,26	7550,75	NS
CHARGES EXTERNES	685175,62	603804,24	81371,38	13,5
Taxe d'apprentissage	16063,13	10010,67	6052,46	60,5
Contribution économique territoriale	10125,00	10083,00	42,00	0,4
Impôts et taxes divers	245,00		245,00	
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILÉS	26433,13	20093,67	6339,46	31,5
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	733257,75	649854,87	83402,88	12,8

CONCEPTION SEREDEC

DÉTAIL DU RÉSULTAT FINANCIER				
DU 01/08/16 AU 31/07/17				
	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION	%
Revenus des participations	837523,86	3493586,91	-2656063,05	-76,0
Revenus des comptes bloqués	39263,39	33219,45	6043,94	18,2
Revenus des autres créances	26204,85	54632,86	-28428,01	-52,0
PRODUITS FINANCIERS	902992,10	3581439,22	-2678447,12	-74,8
Agios de découverts	-13429,21		-13429,21	
Pertes sur change	-353379,99	-130096,64	-223283,35	171,6
CHARGES FINANCIERES	-366809,20	-130096,64	-236712,56	182,0
RÉSULTAT FINANCIER	536182,90	3451342,58	-2915159,68	-84,5

CHIFFRETTIM SEREDEC

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL		
AU 31/07/17		
Résultat avant impôt sur les sociétés	1199324,82	
Impôt sur les sociétés	-370754,00	
RÉSULTAT NET COMPTABLE		828570,82
<u>RÉINTÉGRATIONS</u>		
Impôt sur les sociétés	370754,00	
Perte Montigny Sirenes (taxe/bureau)	1808,00	
Dons	15088,00	
TOTAL DES RÉINTÉGRATIONS		387650,00
<u>DÉDUCTIONS</u>		
CICE	7547,00	
TOTAL DES DÉDUCTIONS		-7547,00
RÉSULTAT FISCAL		1208673,82

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		
Base	2309091,00	38120,00
Taux	33,33%	15,00%
Montant	769697,00	5718,00
TOTAL	775415,00	
Crédit apprentissage		0,00
I.S Net dû	775415,00	
C.I.C.E.	-19744,00	
Acomptes	-197357,00	
SOLDES	558314,00	

CONCEPTION SERESEC

ANNEXE DU BILAN

arrêté au 31/07/17

I-PRÉAMBULE

À ce Bilan dont le total est de 11344665,46 Euros et au compte de Résultat présenté sous forme de liste, le résultat est un bénéfice de 828570,82 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période allant du 01/08/16 au 31/07/17.

Les notes et tableaux énumérés au sommaire font partie intégrante des comptes annuels.

II-RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évolution des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1-Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les montants résultant d'éventuelles dérogations sont portés au compte "amortissements dérogatoires" qui figure au passif du bilan.

2-Stocks

La valorisation des inventaires physiques de marchandises est effectuée aux prix de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks est, éventuellement, effectuée lorsque cette valeur est supérieure au cours du jour.

3-Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

III-COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social n'est composé que d'actions ordinaires.

DÉTAIL DE CERTAINS COMPTES DU BILAN		
AU 31/07/17		
	ACTIF	PASSIF
TVA à récupérer sur achats et frais généraux	19535,71	
Débiteur notaire Varenne	500,00	
Débiteur notaire Clamart	165500,00	
Débiteur notaire Bagneux	450,00	
Débiteur notaire Benoit	300,00	
Débiteur notaire Ple Tre	1300,00	
Débiteur notaire Sucy	2708,47	
Tickets restaurants	9170,00	
Produits à recevoir	57560,10	
	257024,28	
AUTRES CRÉANCES		
Banque Crédit du Nord	6368,53	
Banque Populaire	2259191,25	
Caisse	20,00	
	2265579,78	
DISPONIBILITÉS		
Fournisseurs		72769,97
Charges à payer		37123,80
		109893,77
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS		
Impôt sur les sociétés		120123,00
TVA à décaisser		289261,00
TVA sur clients dus à recevoir		4986,00
Charges à payer		12264,00
		426634,00
DETTES FISCALES		
Urssaf		29330,00
Réunica		8631,79
Prédica		2716,24
Charges à payer		82367,69
		123045,72
DETTES SOCIALES		
Créditeur salariés Pierre Etoile		1981,25
Créance Sceaux St Marcel		9771,89
Créditeur Plessis About		350,00
		12103,14
AUTRES DETTES		

CONCEPTION DEBAGNEC

DÉTAIL DES EMPRUNTS ET DETTES			
AU 31/07/17			
NATURE	TOTAL	EMPRUNTS - 1 AN	EMPRUNTS + 5 ANS
Banque SOCFIM	1959889,21	1959889,20	0,01
TOTAL	1959889,21	1959889,20	0,01

CONCEPTION SERESEC

DÉTAIL DES EMPRUNTS ET DETTES DIVERS		
AU 31/07/17		
NATURE	TOTAL	EMPRUNTS - 1 AN
Charges à payer	3540,00	3540,00
	TOTAL	3540,00

CONCEPTION SERESEC

DÉTAIL DES CHARGES A PAYER					
AU 31/07/17					
NATURE	TOTAL	EMPRUNTS & DETTES	DETTES FOURNIS.	DETTES FISCALES	DETTES ORG SOCIAUX
Intérêts découvert	3540,00	3540,00			
Sous-traitance ARENICE	12103,60		12103,60		
Sous-traitance MGIC2	12103,60		12103,60		
Honoraires CAC	9950,00		9950,00		
Téléphone G Boulon	240,00		240,00		
Affranchissements	1726,60		1726,60		
Services bancaires prov*	1000,00		1000,00		
Taxe apprentissage	3750,00			3750,00	
Formation continue	3272,00			3272,00	
Autres impôts et taxes	90,00			90,00	
CVAE CFE (prov)	5152,00			5152,00	
Provision pour congés payés	55878,15				55878,15
Charges sur congés payés	26489,54				26489,54
TOTAL	135295,49	3540,00	37123,80	12264,00	82367,69

COMPTON SEREDEC

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
AU 31/07/17	
NATURE	TOTAL
Fournitures administratives	1000,00
Sous-traitance FUCUS	4000,00
Locations immobilières	15282,00
Locations photocopieur LOCAM	1452,00
Locations photocopieur ADLER	1667,00
Locations centrale HIPTAH	240,00
Maintenance informatique	2775,00
Maintenance internet	660,00
Assurance CAII	10293,00
Assurances bureaux	164,00
Assurances diverses	996,00
Assurances multirisques	271,00
Documentation technique	1545,00
Publicité	8075,00
Cotisations	2540,00
Médecine du travail	358,00
Achat Le Blanc Mesnil	4600,00
Achat Sucy en Brie	7512,50
Achat Montigny Village	61000,00
Achat Bagneux Blanchard	9480,00
Achat Villennes/seine	30807,00
Achat Varennes Jorcy	25440,00
Achat Plessis About	58993,15
Achat Plessis Tramway	25850,00
Achat Montreuil Pesnon	11940,10
Achat Clauront	8600,00
Achat Antony Mounier	29730,00
Achat Plessis Ardouvis	18817,50
Achat Pre St Gervais	7200,00
Achat Taverny	2860,00
TOTAL	354148,25

CONCEPTION SEREGECC

DÉTAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	
AU 31/07/17	
NATURE	TOTAL
Refacturation frais de structure	5656,00
Intérêts/avance en compte courant	24468,60
Refacturation frais SCI	14686,65
Refacturation frais de structure	11045,85
Crédit Impôt Compétitivité Emploi	1703,00
TOTAL	57560,10

CONCEPTION SERESEC

DÉTAIL DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
DU 01/08/16 AU 31/07/17		
	CHARGES	PRODUITS
Régularisations diverses	7967,29	5125,67
TOTAUX	7967,29	5125,67
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (PERTE)	-2841,62	

CONCEPTION SEREDEC



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2050-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 39854074000022		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le 31/07/2017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB		AC		
	Frais de développement* CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	11 303	AG	11 303	
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	2 000	AO	2 000	
	Constructions AP	10 000	AQ	1 396	8 604
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	53 507	AU	18 978	34 529
	Immobilisations en cours AV		AW		
	Avances et acomptes AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU	19 705	CV	19 705	
	Créances rattachées à des participations BB	8 350 390	BC	8 350 390	
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
	Autres immobilisations financières* BH	13 894	BI	13 894	
TOTAL (II) BJ		8 460 799	BK	31 677	8 429 122
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
	En cours de production de biens BN		BO		
	En cours de production de services BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR		BS		
	Marchandises BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	8 875	BW	8 875	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	29 916	BY	29 916	
	Autres créances (3) BZ	257 024	CA	257 024	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CE		
	Disponibilités CF	2 265 580	CG	2 265 580	
Charges constatées d'avance (3)* CH		354 148	CI	354 148	
TOTAL (III) CJ		2 915 543	CK	2 915 543	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	11 376 342	IA	31 677	11 344 665
Renvois: (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10938 * 19

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2051-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE		Néant ☐ *		
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)	DA	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	7 660 989	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	828 571	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	8 709 560	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
		Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 959 889	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 540	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	109 894	
	Dettes fiscales et sociales	DY	549 680	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 103	
	Compte régul.	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 635 106	
	(V)	ED		
	Ecarts de conversion passif*			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 344 665	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 635 106	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 959 889		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2052-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 126
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 126
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 967
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 967
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 842)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	370 754
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 926 485
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 097 914
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	828 571
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier* - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6 ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	858
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Régularisations diverses		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		7 967	5 126
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*
N° 2054-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	29 656	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG	2 000	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	10 000	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
			Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KV		KW		KX			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers*					KY		KZ		LA	9 500	
		Matériel de transport*					LB	33 235	LC		LD	12 402	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LE		LF		LG		
	Emballages récupérables et divers*					LH		LI		LJ			
	Immobilisations corporelles en cours					LK		LL		LM			
	Avances et acomptes					LN	45 235	LO		LP	21 902		
TOTAL III													
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T				
	Autres participations				8U	4 950 795	8V	3 508 431	8W				
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	13 894	1U		1V				
	TOTAL IV				1Q	4 964 689	1R	3 508 431	1S				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	5 039 581	0H	3 508 431	0J		21 902			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
						1		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0		D0			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	18 353	LW	11 303		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	2 000	LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	10 000	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				IS		MG		MH		MI		
						IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IU		MM		MN		MO	
		Inst. gales, agencements, aménagements divers				IV		MP		MQ	9 500	MR	
		Matériel de transport				IW		MS	1 630	MT	44 007	MU	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				IX		MV		MW		MX		
	Emballages récupérables et divers*						MZ		NA		NB		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		ND		NE		NF		
	Avances et acomptes				NC		NG	1 630	NH	65 507	NI		
TOTAL III				IV									
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W		
	Autres participations				I0	89 131	0X		0Y	8 370 095	0Z		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	13 894	2G		
	TOTAL IV				I3	89 131	NJ		NK	8 383 989	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	89 131	0K	19 983	0L	8 460 799	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	29 656	PF		PG	18 353	PH	11 303
Terrains				PI		PJ		PK		PL	
Constructions		Sur sol propre		PM	896	PN	500	PO		PQ	1 396
		Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
		Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations		Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG	
		Matériel de transport		QH		QI	35	QJ		QK	35
corporelles		Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	11 351	QM	9 223	QN	1 631	QO	18 943
		Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III				QU	12 247	QV	9 758	QW	1 631	QX	20 374
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	41 903	ØP	9 758	ØQ	19 984	ØR	31 677
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL II											
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions		Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
		Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
		Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
		Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
		Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
		Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL				NM				NO	
TOTAL IV											
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° 2056-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE							Néant ☒ *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE										Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3					
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	8 350 390		UM	8 350 390		UN				
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US				
	Autres immobilisations financières				UT	13 894		UV	13 894		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA										
	Autres créances clients				UX	29 916		29 916							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dé- préciation antérieu- rement constituée* UO)				ZI										
	Personnel et comptes rattachés				UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ										
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM										
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	19 536		19 536							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN										
		Divers			VP										
	Groupe et associés (2)				VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	237 489		237 489							
	Charges constatées d'avance				VS	354 148		354 148							
	TOTAUX				VT	9 005 373		VU	9 005 373		VV				
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice				VD							
				- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y											
Autres emprunts obligataires (1)				7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG											
	à plus d' 1 an à l'origine			VH	1 959 889		1 959 889								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	3 540		3 540								
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	109 894		109 894								
Personnel et comptes rattachés				8C	82 368		82 368								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	40 678		40 678								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	120 123		120 123								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	294 247		294 247								
	Obligations cautionnées			VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	12 264		12 264								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J											
Groupe et associés (2)				VI											
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	12 103		12 103								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ											
Produits constatés d'avance				8L											
TOTAUX				VY	2 635 106		VZ	2 635 106							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.							



N° 10951 * 19

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 7 2 0 1 7		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		à réintégrer :		WA	828 571	
			de son conjoint				WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XC		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							I7	370 754
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8		
			- imposées au taux de 0 %				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme		WN		
					- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	16 896	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
TOTAL I							WR	1 216 221	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
			- imposées au taux de 0 %				WH		
			- imposées au taux de 19 %				WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
Mesures d'incitation	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales*		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :							ZY	
	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							XD	
	Majoration d'amortissement*							XF	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
Abattement sur le bénéfice et exonérations	Rôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
							PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissements *		X9	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	7 547
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
TOTAL II							XH	7 547	
III. RÉSULTAT FISCAL									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II)		XI	1 208 674		XJ		
		{ déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			XI		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	1 208 674		XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2058-A-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Janvier 2017

Editions Informatiques Comptables

N° 2058-B-SD

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges*		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation*		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1		
ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)		XU	☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.



N° 10953 * 19

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD	1 593 977				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 593 977		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	1 593 977		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	1 593 977				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7			YQ	68 659					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	400 582					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	203 286		XQ	203 331					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	37 551					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	150 078					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	315 864					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 107 407					
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	10 125				
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	16 308				
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				YX	26 433				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	599 686					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	255 459					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *				ØZ	597 494					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*				ØS						
	- Effectif moyen du personnel* (dont : apprentis : handicapés :)				YP	13					
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK			%			
	- Numéro de centre agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies				RH						
	RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
I - Immobilisations*	1	Licence pour logiciel	2 400		2 400	0	
	2	Licence logiciel SCI	3 300		3 300	0	
	3	3 licences logiciel S	6 800		6 800	0	
	4	1 logiciel SCIS	3 000		3 000	0	
	5	10 windows SEVEN	710		710	0	
	6	11 pack Microsoft Off	625		625	0	
	7	5 Microsoft Windows R	1 518		1 518	0	
	8	DELL 1355 Printer Col	665		665	0	
	9	Ordinateur DELL	965		965	0	
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 16 %	0 %	(1) (11)
I - Immobilisations*	1	0	0				
	2	0	0				
	3	0	0				
	4	0	0				
	5	0	0				
	6	0	0				
	7	0	0				
	8	0	0				
	9	0	0				
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (11)							

(A)
(B)
(ventilation par taux)
(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2059-B-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : **SAS PIERRE ETOILE**

1

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 16 % 2.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) 1*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) 1*.

Néant ☒ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

N° 2059-C-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10182 * 22

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFIP N° 2059-D-SD 2017

N° 2059-D-SD Editions Informatiques Comptables
Janvier 2017 EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE				Néant ☒ *			
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 11484 * 18

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E-SD 2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE		Néant ☐ *									
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe : <table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>											
Exercice ouvert le : 01082016		et clos le : 31072017									
Durée en nombre de mois		<table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2						
1	2										
I - Production de l'entreprise											
Ventes de marchandises	OA										
Production vendue - Biens	OB										
Production vendue - Services	OC	3 017 509									
Production stockée	OD										
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE										
Subventions d'exploitation reçues	OF										
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH										
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI										
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK										
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL										
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT										
TOTAL I		OM	3 017 509								
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)											
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON										
Variation de stocks (marchandises)	OO										
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	38 392									
Variation de stocks (matières premières, approvisionnements)	OQ										
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	904 121									
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	0									
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU										
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW										
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY										
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...) T.I. P.P.	OZ										
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9										
TOTAL 2		OJ	942 513								
III - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la Valeur Ajoutée		OG	2 074 996								
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF).		SA	2 074 996								
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.											
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X								
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	3 017 509								
Période de référence		GY	0 1 / 0 8 / 2 0 1 6								
Date de cessation		HR	3 1 / 0 7 / 2 0 1 7								
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).											
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.											
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-SD.											

N° 2059-E-SD Editions Informatiques Comptables

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2017

1

1

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31072017

N° SIRET

39854074000022

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS PIERRE ETOILE

ADRESSE (voie)

43 RUE CAMILLE DESMOULINS

CODE POSTAL

92130

VILLE

ISSY LES MOULINEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

1000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

ARENICE DEVELOPPEMENTS

N° SIREN (si société établie en France)

417623428

% de détention

43,50

Nb de parts ou actions

435.00

Adresse : N°

3

Voie

RUE FELIX FAURE

Code Postal

75015

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

MGIC2

N° SIREN (si société établie en France)

484577911

% de détention

51,50

Nb de parts ou actions

515.00

Adresse : N°

49

Voie

RUE DE LA FOSSE A LA CANE

Code Postal

85350

Commune

ILE D YEU

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



N° 11625 * 17

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

13(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31072017

N°SIRET 39854074000022

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PIERRE ETOILE

ADRESSE (voie) 43 RUE CAMILLE DESMOULINS

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 21

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique

SCI

Dénomination

73 AVENUE DE ROBINSON

N° SIREN (si société établie en France)

810885764

% de détention

30,00

Adresse : N°

43

Voie

RUE CAMILLE DESMOULINS

Code Postal

92130

Commune

ISSY LES MOULINEAUX

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

ANTONY MOUNIE PARC BOURDEAU

N° SIREN (si société établie en France)

830424388

% de détention

20,00

Adresse : N°

43

Voie

RUE CAMILLE DESMOULINS

Code Postal

92130

Commune

ISSY LES MOULINEAUX

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

AUBERVILLIERS MARCEL CARNE

N° SIREN (si société établie en France)

504204439

% de détention

100,00

Adresse : N°

43

Voie

RUE CAMILLE DESMOULINS

Code Postal

92130

Commune

ISSY LES MOULINEAUX

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

BAGNEUX TERRA NATURA

N° SIREN (si société établie en France)

753944073

% de détention

100,00

Adresse : N°

43

Voie

RUE CAMILLE DESMOULINS

Code Postal

92130

Commune

ISSY LES MOULINEAUX

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

GENNEVILLERS JULES DUMIEN

N° SIREN (si société établie en France)

504231952

% de détention

100,00

Adresse : N°

43

Voie

RUE CAMILLE DESMOULINS

Code Postal

92130

Commune

ISSY LES MOULINEAUX

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

LE BOURGET TERRA NATURA

N° SIREN (si société établie en France)

520425778

% de détention

100,00

Adresse : N°

43

Voie

RUE CAMILLE DESMOULINS

Code Postal

92130

Commune

ISSY LES MOULINEAUX

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

MEDERIC GABRIEL PERI

N° SIREN (si société établie en France)

501135511

% de détention

74,00

Adresse : N°

43

Voie

RUE CAMILLE DESMOULINS

Code Postal

92130

Commune

ISSY LES MOULINEAUX

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

MONTIGNY LES SIRENES

N° SIREN (si société établie en France)

791600844

% de détention

40,00

Adresse : N°

43

Voie

RUE CAMILLE DESMOULINS

Code Postal

92130

Commune

ISSY LES MOULINEAUX

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2017
ANNEXE

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS PIERRE ETOILE

2 / 3

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	SCI	Dénomination	MONTIGNY STEPHENSON	
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 0 4 9 1 9 9 3	% de détention	30,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	MONTIGNY STEPHENSON 2	
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 8 8 6 6 0 2 2	% de détention	30,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	MONTIGNY TERRA NATURA	
N° SIREN (si société établie en France)	5 3 9 3 2 0 6 9 7	% de détention	20,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	MONTREUIL PESNON	
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 4 0 2 9 5 6 7	% de détention	80,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	NOISY TERRA NATURA	
N° SIREN (si société établie en France)	7 5 2 3 3 6 1 3 1	% de détention	75,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SAS	Dénomination	PIERRE ETOILE PARTICIPATION	
N° SIREN (si société établie en France)	8 0 2 7 4 0 2 9 0	% de détention	55,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	PLESSIS EDMOND ABOUT	
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 1 6 8 6 9 9 3	% de détention	35,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	RESIDENCE BOIS ROCHEFORT	
N° SIREN (si société établie en France)	4 9 3 2 9 6 1 5 6	% de détention	97,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	SAINT OUEN TERRA NATURA	
N° SIREN (si société établie en France)	5 3 7 5 2 3 8 7 0	% de détention	64,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS PIERRE ETOILE

3 / 3

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	SCI	Dénomination	SCEAUX 148 GENERAL LECLERC		
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 5 1 8 7 7 7 8			% de détention	30,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS		
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays	FRANCE

Forme juridique	SCI	Dénomination	SCEAUX 7 CLOS SAINT-MARCEL		
N° SIREN (si société établie en France)	7 9 1 4 2 7 2 1 4			% de détention	50,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS		
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays	FRANCE

Forme juridique	SCI	Dénomination	SEVRES 114 GRANDE RUE		
N° SIREN (si société établie en France)	8 0 9 8 1 7 6 6 1			% de détention	30,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS		
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays	FRANCE

Forme juridique	SCI	Dénomination	VARENNES-JARCY LE PARC		
N° SIREN (si société établie en France)	8 2 4 4 9 5 0 7 1			% de détention	90,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS		
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays	FRANCE

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	



N° 11084*18

Formulaire obligatoire

(art. 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065-SD

2017

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01082016	et clos le	31072017	Régime simplifié d'imposition	
				Régime réel normal	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe					
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS PIERRE ETOILE	
SIRET	Mél : dufour.seregec@gmail.com
3 9 8 5 4 0 7 4 0 0 0 0 2 2	Ancienne adresse en cas de changement :
Adresse du principal établissement :	
43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Activités exercées	CONSTRUCTION CONSEIL PROMOTION

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	1 170 554	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%
2 Plus-values		38 120	Déficit
PV à long terme imposables à 15%			
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 <i>quindecies</i>)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>
Société d'investissement immobilier côtée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i>	dans le secteur du logement social, art. 244 <i>quater X</i>

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SERECEC ALLEE DES TERTIALES - BAT B 4 RUE NIEPCE 60200 COMPIEGNE Tél : 0344303640	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 26102017
	Lieu : Issy Les Moulineaux
	Qualité et nom du signataire : PRESIDENT-GEDOUX
	Signature :
Tél :	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle dans les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

(art 223 du Code général des impôts)

[illegible]

ANNEXE DU BILAN ARRÊTÉ AU 31 JUILLET 2017

I. PRÉAMBULE

A ce bilan dont le total est de 11 344 665 € et au compte de résultat présenté sous forme de liste, le résultat est un bénéfice de 828 571 €.
L'exercice à une durée de 12 mois, couvrant la période allant du 01/08/2016 au 31/07/2017.
Les notes et tableaux énumérés au sommaire font partie intégrante des comptes annuels.

II. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Les comptes annuels sont établis et présentés selon les règles générales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

✚ Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Le coût de production représente le coût d'achat des matières premières consommées augmenté des frais directs ou indirects de production.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Concernant l'application des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs (CRC, règlement 04-06), l'entité n'a pas d'immobilisations décomposables.

✚ Amortissement et dépréciation de l'actif

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

⬇ Durée d'amortissements des immobilisations

Les immobilisations ont été amorties de la façon suivante :

NATURE	DUREE
- Constructions	20 ans
- Logiciel :	1 an
- Agencements Installations :	5 et 10 ans
- Matériel de bureau :	3 ans
- Mobilier de bureau :	5 ans
- Matériel de transport	3 ans

⬇ Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté au compte 4440 pour un montant de 7 438 €.

Le produit correspondant a été porté au crédit du compte 64590100.

Il a été provisionné au 31/07/2017, 1 703 € de CICE.

⬇ Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

⬇ Engagements pris en matière de retraite

Les engagements de la société en matière de retraite ne figurent pas en engagements hors bilan. Compte tenu de différents facteurs, notamment l'âge moyen des salariés et leurs dates d'entrée dans l'entreprise, l'information n'est pas mentionnée car elle est jugée peu significative.

⬇ Droits individuels à la formation

Les engagements de la société en matière de droits individuels à la formation ne figurent pas en engagements hors bilan. Cette information n'est pas mentionnée car elle est jugée peu significative.

III. NOTES SUR LE BILAN

Actif :

⬇ Actif immobilisé

Voir tableau n° 2054 et n° 2055 de la liasse fiscale qui sont joints à cette annexe.

⬇ Provision sur actif immobilisé

Voir tableau n°2056 de la liasse fiscale

⬇ Créances

Voir tableau n° 2057

⬇ Filiales et participation :

Voir liste des filiales et participations en annexe.

⬇ Charges Constatées d'avance :

Voir le détail qui figure page 23 de la liasse économique.

Passif :

✚ Capital social

Le capital social est composé de 1 000 actions de 200 € chacune

✚ Dettes

Voir tableau N°2057

✚ Autres dettes

Le montant des autres dettes pour 12 103 € correspond aux frais de déplacement du personnel restant à payer pour 1 981 € et aux soldes créditeur de « SCCV » pour 10 122 €.

✚ Charges à payer :

Voir le détail qui figure page 22 de la liasse économique.

✚ Produits à recevoir :

Voir le détail qui figure page 24 de la liasse économique.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

✚ Ventilation de la production

Répartition sectorielle et géographique du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

Secteur	France	C.E.E.
- Prestations de service	2 936 371.00	
- Refacturation de frais	81 138.00	
Total	3 017 509.00	NEANT

✚ Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	1 202 166	-2 841
Impôts : - au taux de 15 %	5 718	
- au taux de 33,33 %	365 036	
- sur PVLT	/	
Résultat après impôts	831 412	-2 841

V. AUTRES INFORMATIONS

✚ Evolution de l'activité

La production de l'exercice clos le 31 juillet 2017 s'élève à 3 017 509 €, soit une augmentation de 1 926 401 € par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus des participations dans les sociétés immobilières de constructions ventes se sont élevés à + 484 144 €.

Engagements financiers:

✚ Montant des cautions

Banque populaire Val de France pour un total de 304 096 € ;

SOCFIM pour un total de 357 250 €.

Engagements sociaux :

⬇ Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

⬇ Effectif moyen

Catégories de salariés	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	0
Agents de maîtrise & techniciens		0
Employés	3	2
Ouvriers		0
TOTAL	15	2

PIERRE ETOILE
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 43 Rue Camille Desmoulins
92130 ISSY LES MOULINEAUX
R.C.S. NANTERRE B 398 540 740

07/12/2017
07/12/2017
07/12/2017

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Juillet 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 25 des statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice 2016/17 s'est soldé par un bénéfice de 828 571 €, contre un bénéfice de 1 593 977 € pour l'exercice précédent.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

ACTIVITES EN MATIERES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu regard à l'article L232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des comptes clos le 31 juillet 2017, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Dettes fournisseurs France (en €)			
Exercice	Factures à 30 jours	Factures à 60 jours	Factures à 90 jours
31/07/2017	63 895 €		
31/07/2016	52 078 €		
31/07/2015	53 456 €		
Créances clients France (en €)			
Exercice	Factures à 30 jours	Factures à 60 jours	Factures à 90 jours
31/07/2017		192 289 €	127 905 €
31/07/2016	29 916 €		

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le montant prévisionnel d'honoraires pour l'exercice 2017/2018 s'établit à 3 502 003 €.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Juillet 2017 :

- . le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 017 509 Euros (contre 1 091 109 € pour l'exercice précédent) ;
- . le total des produits d'exploitation s'élève à 3 018 367 € (contre 1 283 954 € au titre de l'exercice précédent) ;
- . les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2 352 383 Euros (contre 2 364 905 € pour l'exercice antérieur).

Le résultat d'exploitation ressort à + 665 984 Euros (contre -1 080 951 € pour 2015/16).

Le résultat sur les opérations en commun ressort à + 484 144 € (+ 3 363 490 € l'exercice précédent).

Compte tenu d'un résultat financier de 52 039 Euros (87 852 € au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 1 202 166 Euros (contre 2 370 391 € pour l'exercice précédent).

Après pris en compte du résultat exceptionnel de -2 842 Euros (contre -11 773 € pour l'exercice précédent), et d'un impôt sur les sociétés de 370 754 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 828 571 Euros (contre un bénéfice de 1 593 977 € au titre de l'exercice précédent).

Au 31 Juillet 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 11 344 665 euros (contre 8 837 004 € pour l'exercice précédent).

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société détient des participations significatives dans des sociétés civiles de constructions ventes.

Au 31 juillet 2017, le récapitulatif des participations dans les différentes Sociétés et des revenus de ces sociétés au cours de l'exercice est le suivant :

NOMS	% DE PARTICIPATION	RESULTAT 2016
SCI BOIS ROCHEFORT	97%	(4 210)
SCI MEDERIC GABRIEL PERI	74%	290 265
SCI JULES DUMIEN	100%	7 650
SCI MARCEL CARNE	100%	(8 598)
SCI LE BOURGET TERRA NATURA	96%	24 062
SCI MONTIGNY TERRA NATURA	20%	(212 248)
SCI MONTIGNY LES SIRENES	40%	(56 308)
SCI NOISY TERRA NATURA	75%	(112 497)
SCI SAINT OUEN TERRA NATURA	64,5%	(13 037)
SCI BAGNEUX TERRA NATURA	100%	(69 242)
SCI SCEAUX 7 CLOS ST MARCEL	50%	1 177 306
SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION	55%	(66 390)
SCI SEVRES GRANDE RUE	30 %	(69 862)
SCI MONTIGNY STEPHENSON	30 %	11 087
SCI PLESSIS ROBINSON	30 %	(137 273)
SCI MONTREUIL PESNON RESISTANCE	80%	(23 886)
SCI MONTIGNY STEPHENSON II	30 %	(17 802)
SCI VARENNES JARCY	90%	/
SCI SCEAUX 148 GAL LECLERC	30%	(101 912)
SCI ANTONY MOUNIE PARC BOURDEAU	20%	/
SCI PLESSIS EDMOND ABOUT	35%	/

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Juillet 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Par l'application des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation, et à l'évaluation des actifs (CRC, règlement 04-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

L'entité ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, 2 des 3 seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l’article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de l’état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l’exercice, soit le 31 juillet 2017.

A cette date, la proportion du capital social détenue par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l’article L. 225-180 du code de commerce et dont les actions font l’objet d’une gestion collective ou dont les intéressés n’ont pas une libre disposition était nulle.

Nous vous rappelons que l’Assemblée Générale est tenue tous les 3 ans de se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée auxdits salariés en application des dispositions de l’article L. 225-129-6 al 2 du code de commerce et aux conditions prévues par l’article L. 443-1 du code du travail.

Cette assemblée a été tenue lors de la dernière assemblée générale convoquée pour statuer sur les résultats de l’exercice clos le 31/07/2014.

Aussi, cette année, l’Assemblée Générale est tenue de se prononcer sur un projet d’augmentation de capital par émission d’actions de numéraire réservée aux salariés de la Société en application des dispositions de l’article L. 225-129-6 al 2 du code de commerce et aux conditions prévues par l’article L. 443-1 du code du travail.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 828 570,82 €uros de la manière suivante :

- Au Compte « Autres Réserves » 828 570,82 €uros
qui sera créditeur de 8 489 559,62 € après affectation

Soit, un résultat 828 570,82 €uros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Exercice	Dividende global	Abattement 40 %	Sans Abattement
2013/14	800 000 €	/	800 000 €
2014/15	/	/	/
2015/16	/	/	/

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucunes dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

Le président



PIERRE ETOILE
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 43 Rue Camille Desmoulins
92130 ISSY LES MOULINEAUX
R.C.S. NANTERRE B 398 540 740

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT, AUX ACTIONNAIRES

Qui sera communiqué aux actionnaires lors de la convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 19 décembre 2017.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu par l'article L.227-10 du code de commerce relatif aux conventions dans lesquelles le Président ou un associé de la société est intéressé.

Les conventions spéciales intervenues ou poursuivies au cours de l'exercice 2016/17 ont été les suivantes :

- 1) Le Président M. Marc GEDOUX a été rémunéré au cours de l'exercice 2016/17, à hauteur de 36 196 €. Les frais de déplacement et de mission réception ont été pris en charge pour 12 885 €.
- 2) Les honoraires de sous-traitance, facturés par la société MGIC2, dont M. Marc GEDOUX est associé-gérant, se sont élevés à 168 103 € pour l'exercice.
- 3) Les honoraires de sous-traitance facturés par la société ARENICE dont M. Franck DELIBEROS est associé-gérant se sont élevés à 168 103 € pour l'exercice.
- 4) Les frais de déplacements facturés par la société MGIC2 dont M. Marc GEDOUX est le gérant se sont élevés à 8 760 €.
- 5) Les frais de déplacements facturés par la société ARENICE dont M. Franck DELIBEROS est le gérant se sont élevés à 6 000 €.

Le Président

**RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales.)

NATURE DES INDICATIONS	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
	€	€	€	€	€
<u>I) SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE :</u>					
a) Capital social	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
b) Nombre d'actions émises	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	/	/	/	/	/
<u>II) RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES :</u>					
a) chiffre d'affaires hors taxes	1 679 398	1 965 170	1 395 992	1 091 109	3 017 509
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	3 552 650	2 652 739	660 128	2 367 819	1 209 082
c) Impôts sur les bénéfices	1 106 611	863 261	197 356	764 641	370 754
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	2 243 292	1 772 609	450 540	1 593 977	828 571
e) Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
<u>III) RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION:</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	2 445,04	1 789,48	462.77	1 603.18	838.33
b) bénéfice après impôt, amortissements et provisions	2 243,29	1 772,61	450.54	1 593.98	828.57
c) Dividende versé à chaque action	0	0	0	0	0
<u>IV) PERSONNEL :</u>					
a) Nombre de salariés	9	11	14	12	15
b) Montant de la masse salariale	706 682	630 944	596 446	670 890	774 958
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	337 724	308 348	292 313	316 787	395 436

révision conseil audit

EXEMPLAIRE GREFFE

PIERRE ETOILE

43 Rue Camille Desmoulins

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/07/2017

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/07/2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

4 rue Brunel, 75017 Paris, Tél. 01 58 05 00 50, Fax 01 58 05 00 49, rca@rca-paris.com

Société anonyme au capital de 62 500 euros, SIRET 411 608 508 00031 Paris RCS B, NAF 6920Z.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à PARIS
Le 04/12/2017



REVISION CONSEIL AUDIT
Hélène LEROY
Commissaire aux Comptes

BILAN DE PIERRE ETOILE

ARRÊTÉ AU 31/07/17

ACTIF				
	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENT PROVISIONS	NET	NET
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissements				
Frais de recherche				
Concessions, brevets	11303,00	11303,00		
Fonds commercial				
Autres immobilisations				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2000,00		2000,00	2000,00
Constructions	10000,00	1395,89	8604,11	9104,11
Installation technique, matériel et outillage				
Autres immobilisations	53507,13	18978,13	34529,00	21884,42
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	8370095,04		8370095,04	4950795,34
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations	13894,00		13894,00	13894,00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	8460799,17	31677,02	8429122,15	4997677,87
STOCKS				
Matière et approvisionnements				
En cours de biens				
En cours de services				
Produits intermédiaire et finis				
Marchandises				
CRÉANCES				
Avances et acomptes	8875,00		8875,00	8165,42
Clients et comptes rattachés	29916,00		29916,00	320193,87
Autres créances	257024,28		257024,28	210438,61
Capital appelé non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2265579,78		2265579,78	3192337,30
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	2561395,06		2561395,06	3731135,20
Charges constatées d'avance	354148,25		354148,25	108190,50
Charges à répartir				
Écarts de conversion actif				
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISAT'	354148,25		354148,25	108190,50
TOTAL GÉNÉRAL	11376342,48	31677,02	11344665,46	8837003,57

CONCEPTION FERRON

PASSIF		
	EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	200000,00	200000,00
Prime d'émission		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	20000,00	20000,00
Réserve statutaire		
Réserve réglementée		
Autres réserves	7660988,80	6067011,83
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	828570,82	1593976,97
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Amortissements dérogatoires		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	8709559,62	7880988,80
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes	1959889,21	
Emprunts et dettes divers	3540,00	
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes rattachés	109893,77	233953,34
Dettes fiscales	426634,00	619530,22
Dettes sociales	123045,72	100926,09
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	12103,14	1605,12
TOTAL DES DETTES	2635105,84	956014,77
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Écarts de conversion du passif		
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION		
TOTAL GÉNÉRAL	11344665,46	8837003,57

COMPTE DE RÉSULTAT							
DU 01/08/16 AU 31/07/17							
	EXERCICE N		%	EXERCICE N-1		VARIATION	%
Prestations de services	3017509,35			1091108,81		1926400,54	176,6
Travaux sous traités	-400582,19			-569455,04		168872,85	-29,7
PRODUCTION H.T		2616927,16	100,0	521653,77	100,0	2095273,39	NS
Achats	-38392,03			-148717,49		110325,46	-74,2
ACHATS CONSOMMÉS		-38392,03	-1,5	-148717,49	-28,5	110325,46	-74,2
MARGE SUR ACHATS		2578535,13	98,5	372936,28	71,5	2205598,85	NS
Charges de personnel		-1169536,52	-44,7	-986831,80	-189,2	-182704,72	18,5
Charges d'exploitation		-733257,75	-28,0	-649854,87	-124,6	-83402,88	12,8
Dotation aux amortissements		-9757,32	-0,4	-9201,00	-1,8	-556,32	6,0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		665983,54	25,4	-1272951,39	NS	1938934,93	-152,3
Résultat financier		536182,90	20,5	3451342,58	NS	-2915159,68	-84,5
RÉSULTAT COURANT		1202166,44	45,9	2178391,19	NS	-976224,75	NS
Résultat exceptionnel		-2841,62	-0,1	180226,78	34,5	-183068,40	-101,6
Impôt sur les sociétés		-370754,00	-14,2	-764641,00	-146,6	393887,00	-51,5
RÉSULTAT NET COMPTABLE		828570,82	31,7	1593976,97	NS	-765406,15	-48,0

CONCEPTION @BARDEC

ANNEXE DU BILAN ARRÊTÉ AU 31 JUILLET 2017

I. PRÉAMBULE

A ce bilan dont le total est de 11 344 665 € et au compte de résultat présenté sous forme de liste, le résultat est un bénéfice de 828 571 €.

L'exercice à une durée de 12 mois, couvrant la période allant du 01/08/2016 au 31/07/2017.

Les notes et tableaux énumérés au sommaire font partie intégrante des comptes annuels.

II. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Les comptes annuels sont établis et présentés selon les règles générales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

✚ Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Le coût de production représente le coût d'achat des matières premières consommées augmenté des frais directs ou indirects de production.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Concernant l'application des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs (CRC, règlement 04-06), l'entité n'a pas d'immobilisations décomposables.

✚ Amortissement et dépréciation de l'actif

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

✚ Durée d'amortissements des immobilisations

Les immobilisations ont été amorties de la façon suivante :

NATURE	DUREE
- Constructions	20 ans
- Logiciel :	1 an
- Agencements Installations :	5 et 10 ans
- Matériel de bureau :	3 ans
- Mobilier de bureau :	5 ans
- Matériel de transport	3 ans

✚ Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté au compte 4440 pour un montant de 7 438 €.
Le produit correspondant a été porté au crédit du compte 64590100.

Il a été provisionné au 31/07/2017, 1 703 € de CICE.

✚ Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

✚ Engagements pris en matière de retraite

Les engagements de la société en matière de retraite ne figurent pas en engagements hors bilan. Compte tenu de différents facteurs, notamment l'âge moyen des salariés et leurs dates d'entrée dans l'entreprise, l'information n'est pas mentionnée car elle est jugée peu significative.

✚ Droits individuels à la formation

Les engagements de la société en matière de droits individuels à la formation ne figurent pas en engagements hors bilan. Cette information n'est pas mentionnée car elle est jugée peu significative.

III. NOTES SUR LE BILAN

Actif :

✚ Actif immobilisé

Voir tableau n° 2054 et n° 2055 de la liasse fiscale qui sont joints à cette annexe.

✚ Provision sur actif immobilisé

Voir tableau n°2056 de la liasse fiscale

✚ Créances

Voir tableau n° 2057

✚ Filiales et participation :

Voir liste des filiales et participations en annexe.

✚ Charges Constatées d'avance :

Voir le détail qui figure page 23 de la liasse économique.

Passif :

✚ Capital social

Le capital social est composé de 1 000 actions de 200 € chacune

✚ Dettes

Voir tableau N°2057

✚ Autres dettes

Le montant des autres dettes pour 12 103 € correspond aux frais de déplacement du personnel restant à payer pour 1 981 € et aux soldes créditeur de « SCCV » pour 10 122 €.

✚ Charges à payer :

Voir le détail qui figure page 22 de la liasse économique.

✚ Produits à recevoir :

Voir le détail qui figure page 24 de la liasse économique.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

✚ Ventilation de la production

Répartition sectorielle et géographique du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

Secteur	France	C.E.E.
- Prestations de service	2 936 371.00	
- Refacturation de frais	81 138.00	
Total	3 017 509.00	NEANT

✚ Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	1 202 166	-2 841
Impôts : - au taux de 15 %	5 718	
- au taux de 33,33 %	365 036	
- sur PVL.T	/	
Résultat après impôts	831 412	-2 841

V. AUTRES INFORMATIONS

✚ Evolution de l'activité

La production de l'exercice clos le 31 juillet 2017 s'élève à 3 017 509 €, soit une augmentation de 1 926 401 € par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus des participations dans les sociétés immobilières de constructions ventes se sont élevés à + 484 144 €.

Engagements financiers:

✚ Montant des cautions

Banque populaire Val de France pour un total de 304 096 € :

SOCFIM pour un total de 357 250 €.

Engagements sociaux :

⬇ Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

⬇ Effectif moyen

Catégories de salariés	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	0
Agents de maîtrise & techniciens	3	0
Employés		2
Ouvriers		0
TOTAL	15	2

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE													Néant ☐	*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD		29 656		KE					
CORPORELLES	Terrains					KG		2 000		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		10 000		KK		KL					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM				KN		KO					
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP				KQ		KR					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS				KT		KU					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers*				KV				KW		KX					
		Matériel de transport*				KY				KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		33 235		LC		LD					
		Emballages récupérables et divers*				LE				LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours					LH				LI		LJ					
	Avances et acomptes					LK				LL		LM					
	TOTAL III					LN		45 235		LO		LP					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G				8M		8T					
	Autres participations					8U		4 950 795		8V		3 508 431					
	Autres titres immobilisés					1P				1R		1S					
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		13 894		1U		1V					
	TOTAL IV					1Q		4 964 689		1R		3 508 431					
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G		5 039 581		0H		3 508 431					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
INCORP.						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N°2055-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE										Néant ☐ *									
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN										
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	29 656	PF		PG	18 353	PH			11 303							
Terrains			PI		PJ		PK		PL										
Constructions	Sur sol propre	PM	896	PN	500	PO		PQ	1 396										
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU											
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY											
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC										
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG											
	Matériel de transport	QH		QI	35	QJ		QK	35										
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 351	QM	9 223	QN	1 631	QO	18 943										
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT											
TOTAL III			QU	12 247	QV	9 758	QW	1 631	QX	20 374									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	41 903	ØP	9 758	ØQ	19 984	ØR	31 677									
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice									
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel												
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL					NM					NO							
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2056-SD

Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE						Néant ☒ *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF						
	- financières	UG		UH						
	- exceptionnelles	UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ° du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N°2057-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	8 350 390		UM	8 350 390		UN	
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US	
	Autres immobilisations financières				UT	13 894		UV	13 894		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	29 916		29 916				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* ☐ UO)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	19 536		19 536				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	237 489		237 489				
	Charges constatées d'avance				VS	354 148		354 148				
	TOTAUX				VT	9 005 373		VU	9 005 373		VV	
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	1 959 889		1 959 889						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	3 540		3 540						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	109 894		109 894						
Personnel et comptes rattachés			8C	82 368		82 368						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	40 678		40 678						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	120 123		120 123						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	294 247		294 247						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12 264		12 264						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	12 103		12 103						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	2 635 106		VZ	2 635 106					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.					

DÉTAIL DES CHARGES A PAYER					
AU 31/07/17					
NATURE	TOTAL	EMPRUNTS & DETTES	DETTES FOURNIS.	DETTES FISCALES	DETTES ORG SOCIAUX
Intérêts découvert	3540,00	3540,00			
Sous-traitance ARENICE	12103,60		12103,60		
Sous-traitance MGIC2	12103,60		12103,60		
Honoraires CAC	9950,00		9950,00		
Téléphone G Boulon	240,00		240,00		
Affranchissements	1726,60		1726,60		
Services bancaires prov*	1000,00		1000,00		
Taxe apprentissage	3750,00			3750,00	
Formation continue	3272,00			3272,00	
Autres impôts et taxes	90,00			90,00	
CVAE CFE (prov)	5152,00			5152,00	
Provision pour congés payés	55878,15				55878,15
Charges sur congés payés	26489,54				26489,54
TOTAL	135295,49	3540,00	37123,80	12264,00	82367,69

CONCEPTION JEBB90C

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
AU 31/07/17	
NATURE	TOTAL
Fournitures administratives	1000,00
Sous-traitance FUCUS	4000,00
Locations immobiliÈres	15282,00
Locations photocopieur LOCAM	1452,00
Locations photocopieur ADLER	1667,00
Locations centrale HIPTAH	240,00
Maintenance informatique	2775,00
Maintenance internet	660,00
Assurance CAII	10293,00
Assurances bureaux	164,00
Assurances diverses	996,00
Assurances multirisques	271,00
Documentation technique	1545,00
Publicité	8075,00
Cotisations	2540,00
Médecine du travail	358,00
Achat Le Blanc Mesnil	4600,00
Achat Sucy en Brie	7512,50
Achat Montigny les sirenes	61000,00
Achat Bagneux Blanchard	9480,00
Achat Villennes/seine	30807,00
Achat Varennes Jorcy	25440,00
Achat Plessis About	56093,15
Achat Plessis Tramway	25850,00
Achat Montreuil Pesnon	11940,10
Achat Clauront	8600,00
Achat Antony Mounier	29730,00
Achat Plessis Ardouin	21717,50
Achat Pre St Gervais	7200,00
Achat Taverny	2860,00
TOTAL	354148,25

CONCEPTION PERMORE

DÉTAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	
AU 31/07/17	
NATURE	TOTAL
Refacturation frais de structure	5656,00
Intérêts/avance en compte courant	24468,60
Refacturation frais SCI	14686,65
Refacturation frais de structure	11045,85
Crédit Impôt Compétitivité Emploi	1703,00
TOTAL	57560,10

CONCEPTION ABANDON

DÉTAIL DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
DU 01/08/16 AU 31/07/17		
	CHARGES	PRODUITS
Régularisations diverses	7967,29	5125,67
TOTAUX	7967,29	5125,67
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (PERTE)	-2841,62	

INCOMPTES DÉTAILLÉS

DÉTAIL DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
DU 01/08/15 AU 31/07/16		
	CHARGES	PRODUITS
Régularisations fournisseurs divers	578,40	813,84
Régularisations dépôt Garantie	325,19	
Régularisation remboursement sinistre	1075,00	
Valeur nette des immobilisations cédées	10608,47	
Reprise provision pour risques		192000,00
TOTAUX	12587,06	192813,84
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (BÉNÉFICE)	180226,78	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dossier présenté en Euro

DESIGNATION	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE	CA HT DU DERNIER EXERCICE	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE
Participations détenues entre 10 et 50%					
73 AVENUE DE ROBINSON	1000	0	30.00	0	-137273
43 RUE CAMILLE DESMOULINS					
92130 ISSY LES MOULINEAUX					
N° SIREN 810885764					
ANTONY MOUNIE PARC BOURDEAU	1000	0	20.00	0	0
43 RUE CAMILLE DESMOULINS					
92130 ISSY LES MOULINEAUX					
N° SIREN 830424388					
MONTIGNY LES SIRENES	1000	0	40.00	48813	-56308
43 RUE CAMILLE DESMOULINS					
92130 ISSY LES MOULINEAUX					
N° SIREN 791600844					
MONTIGNY STEPHENSON	1000	0	30.00	46692	11087
43 RUE CAMILLE DESMOULINS					
92130 ISSY LES MOULINEAUX					
N° SIREN 810491993					
MONTIGNY STEPHENSON 2	1000	0	30.00	0	-17802
43 RUE CAMILLE DESMOULINS					
92130 ISSY LES MOULINEAUX					
N° SIREN 818866022					
MONTIGNY TERRA NATURA	1000	0	20.00	36537	-212248
43 RUE CAMILLE DESMOULINS					
92130 ISSY LES MOULINEAUX					
N° SIREN 539320697					
PLESSIS EDMOND ABOUT	1000	0	35.00	0	0
43 RUE CAMILLE DESMOULINS					
92130 ISSY LES MOULINEAUX					
N° SIREN 831686993					
SCEAUX 148 GENERAL LECLERC	1000	0	30.00	0	-101912
43 RUE CAMILLE DESMOULINS					
92130 ISSY LES MOULINEAUX					
N° SIREN 815187778					
SCEAUX 7 CLOS SAINT-MARCEL	1000	0	50.00	8677086	1177306
43 RUE CAMILLE DESMOULINS					
92130 ISSY LES MOULINEAUX					
N° SIREN 791427214					
SEVRES 114 GRANDE RUE	1000	0	30.00	0	-69862
43 RUE CAMILLE DESMOULINS					
92130 ISSY LES MOULINEAUX					
N° SIREN 809817661					
Filiales détenues à plus de 50%					
AUBERVILLIERS MARCEL CARNE	1000	0	100.00	0	-8598
43 RUE CAMILLE DESMOULINS					
92130 ISSY LES MOULINEAUX					

Dossier présenté en Euro

DESIGNATION	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE	CA HT DU DERNIER EXERCICE	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE
N° SIREN 504204439 BAGNEUX TERRA NATURA 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 753944073 GENNEVILLERS JULES DUMIEN 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 504231952 LE BOURGET TERRA NATURA 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 520425778 MEDERIC GABRIEL PERI 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 501135511 MONTREUIL PESNON 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 814029567 NOISY TERRA NATURA 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 752336131 PIERRE ETOILE PARTICIPATION 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 802740290 RESIDENCE BOIS ROCHEFORT 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 493296156 SAINT OUEEN TERRA NATURA 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 537523870 VARENNES-JARCY LE PARC 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 824495071	1000 1000 1000 1000 5000 1000 1000 1000	0 0 0 0 0 0 0 0 0	100.00 100.00 100.00 74.00 80.00 75.00 55.00 97.00 64.00 90.00	11775 0 32412 1131398 0 344 0 1693 0	-69242 7650 24062 290265 -23886 -112497 -66390 -4210 -13037 0
Total	25000	0		9986750	617105

PIERRE ETOILE SAS
au capital de 200.000 €
Siège social : 43 rue Camille Desmoulins
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
398 540 740 RCS NANTERRE

**copie certifiée
conforme
à l'original**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 19 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept et le dix-neuf décembre, à dix heures trente, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale mixte au siège social de la Société à ISSY-LES-MOULINEAUX (Hauts de Seine) 43 rue Camille Desmoulins, sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par courrier en date du 4 décembre 2017.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Marc GEDOUX préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La société REVISION CONSEIL AUDIT, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, représentée par Madame Hélène LEROY, est présente.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 1.000 actions, sur les 1.000 actions émises par la Société.

Le Président constate que l'assemblée, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la copie des lettres de convocation adressées aux associés et les récépissés postaux d'envoi recommandé ;
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 juillet 2017 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été communiqués aux associés 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2017 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2017 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2017 et quitus à l'organe dirigeant ;
- Affectation du résultat ;

Relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Principe d'une augmentation de capital social réservée aux salariés conformément à la loi sur l'épargne salariale (article L 225-129-6 du Code de Commerce) ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport de gestion, des rapports du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 828.570,82 euros de la manière suivante :

- au compte « Autres réserves »	828.570,82 euros
qui sera créancier de 8.489.559,62 euros après affectation	
Soit, un résultat de	828.570,82 euros

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende global	Avec abattement	Sans abattement
2013/2014	800.000 euros		800.000 euros
2014/2015			
2015/2016			

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, décide en application des dispositions de l'article L 225-129-6 du Code du commerce, de réserver aux salariés de la Société, une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues à l'article L 3332-18 du Code du travail.

En cas d'adoption de la présente résolution, l'assemblée générale décide :

- Que le Président disposera d'un délai maximum de douze mois pour mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues à l'article L 3332-2 du Code du travail ;
- D'autoriser le Président, à procéder, dans un délai maximum de 5 ans à compter de ce jour, à une augmentation de capital d'un montant maximum de 1.000 euros qui sera réservée aux salariés adhérant audit plan et réalisée conformément aux dispositions de l'article L 3332-20 du Code du travail ; en conséquence, cette autorisation entraîne la renonciation de plein droit des associés à leur droit préférentiel de souscription.

Cette résolution, mise aux voix, est rejetée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

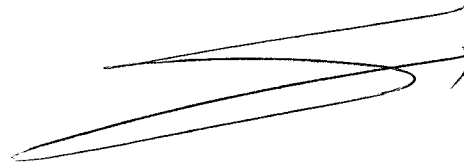
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à onze heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, elongated shape.